

SETTER & POINTER CLUB SUISSE



S.P.C.S. Section de la S.C.S. Sektion der SKG

Règlement de sélection :

But :

Les conducteurs sélectionnés représentent la Suisse avec des chiens d'excellente qualité selon la discipline demandée

Condition d'engagement :

1. Le chien est enregistré dans SHSB (Championnat du monde au moins 12 mois / CdE Pointer au moins 1 mois / CdE Setter anglais au moins 1 mois / CdE Setter Irlandais au moins 6 mois plus un excellent en concours de couple ou un CACT au solo ou un classement dans le Winning Class / CdE Gordon Setter au moins 6 mois).

Un propriétaire qui choisit de représenter le chien pour un autre pays que la Suisse sera exclus des sélections pour les 2 prochaines années. Les chiens ayant plusieurs propriétaires pouvant prétendre à concourir pour plusieurs pays devront en choisir un seul.

2. Le propriétaire doit être membre du SPCS.

3. Le chien doit être apte à la reproduction en Suisse s'il est utilisé pour la reproduction à l'étranger.

4. Le chien doit être enregistré par écrit avec une copie du pedigree et des copies du carnet de travail en temps voulu.

5. Le chien doit être apte à la discipline déclarée :

GT : rapport de gibier correct

Grande quête : déjà classée dans cette discipline, une quête assez étendue de côté et la profondeur demandée.

FT : ayant déjà eu connaissance des perdrix et réalisant des parcours dans le style inhérent de la race

Championnat du monde : rapport de gibier correct à terre et de l'eau

6. L'inscription à la sélection est contraignante : le propriétaire qui retire son chien une fois la sélection réussie sans cause (exclus les chiens de réserves) devra verser 300 francs à la SPCS par chien retiré.

Sélection :

Le sélectionneur détermine avec le président le lieu et la date de la sélection. Le terrain de parcours ayant pour objectif de réaliser la sélection devra être aussi représentatif que possible des terrains et du climat dans le pays du championnat.

Les résultats obtenus les 2 dernières années sous différents jurys, la forme physique actuelle et la performance dans la discipline requise seront considérés.

Championnat du monde :

Les résultats obtenus les 2 dernières années sous différents jurys, la forme physique et la performance dans la discipline ainsi que le rapport froid et à l'eau constituent la base de la sélection pour les Championnats du monde.

Un refus du rapport à l'eau ne sera pas éliminatoire.

La sélection pour le championnat du monde permettra de choisir les 4 chiens les plus performants. Ce championnat comportant notamment un prix par équipe, la sélection visera autant les titres individuels (au nombre de 2) que celui par équipe